**N° 1 - Janvier 2020 *Partie EUROPE–*** *Responsable****:*** *Michèle Baron-Bradshaw*

**Nouveau visage des institutions européennes**

**I Le Conseil européen**

Le nouveau président du Conseil depuis le 1er décembre 2019, le belge **Charles Michel** est favorable à un renforcement des capacités de l’action extérieure de l’UE.

Après la Finlande, **la présidence tournante de l’UE** est assurée par **la Croatie** du 1er janvier au 30 juin. En juillet 2020, l’Allemagne prendra la relève.

**Les 4 priorités** de la présidence croate publiée le 15 janvier :

Une Europe qui se développe, connectée, qui protège, une Europe influente. Dans l’Europe qui protège la présidence parle de la liberté des citoyen.nes, de la sécurité (terrorisme) et cyber sécurité, mais aussi d’une immigration durable et vue avec compréhension.

Elle devra aussi gérer la suite du Brexit et négocier le budget à long terme (2021/2027).

**La nouvelle présidente de la banque centrale européenne (BCE),** depuis décembre 2019, **Christine Lagarde** (française) tente de tourner en douceur la page de Mario Draghi resté huit ans à la tête de la politique monétaire de la zone euro.

**II La Commission européenne**

Après des péripéties qui ont retardé son investiture, **la Commission européenne**, présidée pour la première fois par une femme, **Ursula Von der Leyen**, à la tête de 26 commissaires[[1]](#footnote-2) (11 femmes et 15 hommes) a été acceptée par le Parlement européen[[2]](#footnote-3) le 27 novembre et investie le 1er décembre 2019. Comme le Parlement, elle est en ordre de marche pour un mandat de 5 ans.

Cette Commission propose pour son fonctionnement et ses actions une enveloppe de 1 300 milliards € pour la période 2021-2027. Plusieurs priorités ont déjà été présentées : le pacte vert (Green deal) dont est chargé le vice-Président et commissaire Allemand, Frans Timmermans, mobilise1000 milliards pour 10 ans. Autre priorité, le numérique, dépend d’une autre vice-Présidente de poids, Margrethe Vestaguer qui s’est illustrée durant la précédente mandature par son combat contre les GAFAM[[3]](#footnote-4).

Enfin pressée par le Parlement, cette Commission doit aussi s’occuper du social. C’est le Commissaire luxembourgeois **Nicolas Schmit**, chargé du portefeuille du commerce qui doit également porter les « droits sociaux ».

**Le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité** et Vice-Président de la Commission**, Joseph Borell** (espagnol) souhaite que l’UE se pose en acteur sur la scène mondiale[[4]](#footnote-5)

**Les 6 priorités de la Commission** : 1 Un Green deal européen ambitionnant d’être le premier continent climatiquement neutre - 2° Une économie au service des personnes (équité sociale et prospérité) - 3° Une Europe adaptée à l’ère numérique - 4° La promotion de notre mode de vie européen (protéger citoyen.nes et valeurs) - 5° Une Europe plus forte sur la scène internationale - 6° Un nouvel élan pour la démocratie européenne.

**III Le Parlement européen**

Le parlement sorti des urnes européennes en mai 2019 présente un nouveau visage : le parti PPE (conservateur) et les sociaux-démocrates (S&D) devront composer avec un nouveau parti européen RENEW (libéral). Le nouveau Président, David Sassoli, Italien social-démocrate a été élu le 3 juillet 2019 pour 2 ans et demi.

**Actualité du Lobby européen des femmes (LEF)**

**● Le LEF fêtera ses 30 ans début juillet à Paris (date à venir)**

● L’Assemble Générale du LEF aura lieu du **3 au 5 juillet 2020** et le CA mi-février. Le principal document à approuver sera la stratégie à mettre en place pour 2021/2025, durée de la mandature de la Commission européenne et du Parlement.

● Il a rencontré fin novembre la nouvelle Commissaire au droit des femmes, la maltaise Helena Dalli.

**Dans ses vœux pour 2020, Joanna Maycock, Secrétaire Générale du Lobby européen des femmes, a fait un retour rétrospectif sur les actions engagées en 2019**

 ● Organisation d’une conférence à Bruxelles dans le cadre de la journée internationale des femmes pour demander la fin des stéréotypes et de l’hypersexualisation des femmes et des filles.

● Participation à une rencontre à Helsinki pour construire la stratégie d’un budget pour le genre.

● Organisation du Forum annuel des droits des femmes européennes. Il a réuni 100 militantes féministes membres du LEF.

● Discussion autour des résultats des élections européennes dans un événement public à Bruxelles.

● Les membres du LEF se sont engagé.es à travers l’Europe pendant 16 jours d’activités pour appeler à la fin des violences contre les femmes et les filles.

● Rencontre stratégique avec plus de 30 femmes européennes pour débattre du futur du travail féministe intergénérationnel.

**●** L’observatoire du LEF s’est réuni à Bruxelles pour conforter son travail contre les violences et promouvoir la Convention d’Istanbul.

● Célébration de l’adoption de la directive sur l’équilibre entre vie privée et travail.

● L’assemblée générale a changé les règles internes du LEF pour rester solidaires des membres de la Grande Bretagne en vue des changements qui interviennent pour cause de Brexit.

● Des membres du LEF ont assisté à la conférence sur l’Egalité de genre, organisée par la Présidence Finlandaise.

**European Women’s Lobby recommandations on the european Commission strategy on equality between women and men 2020-2025**

**Une nouvelle politique est en train de se définir au niveau de l’UE avec le nouveau mandat de la Commission européenne et du parlement européen. Le Lobby européen des femmes a préparé** un train de recommandations pour l’égalité entre les femmes et les hommes au sein de la stratégie 2020 - 2025 que la nouvelle Commission européenne mettra en œuvre durant cette période. Ce texte de recommandations, actuellement en discussion sera proposé pour adoption à l’Assemblée Générale du LEF début juillet 2020. Il se présente en cinq points :

**1°S’assurer des mécanismes institutionnels** pour cette égalité. C’est-à-dire faire en sorte qu’elle soit présente dans tous les actions entreprises par la Commission européenne et les institutions ; de même faire que l’intégration du genre soit présente dans toutes les activités entreprises au niveau de l’UE.

Le LEF présente des actions clés dont : créer une Task force d’expert.es - réinstituer un dialogue annuel avec les Commissaires concerné.es - maintenir et promouvoir les activités du comité de conseils…

**2° Mettre fin à la violence envers les femmes et les filles : assurer à toutes la paix, la sécurité et la dignité**

Objectifs : prévenir et combattre les violences, incluant l’exploitation sexuelle – protéger et soutenir les victimes – poursuivre les prédateurs – Aborder toutes les questions structurelles qui alimentent cette violence…

Actions clés : faire en sorte que l’UE ratifie la Convention d’Istanbul - Obtenir que l’UE adopte une large stratégie en ce domaine ainsi qu’un plan d’action.

**3°Assurer à toutes les femmes une indépendance économique**

S’efforcer d’obtenir un nouveau modèle « A niveau d’études et de formations égales, salaire égal » - établir un suivi de la mise en œuvre de la directive sur l’équilibre entre vie privée et travail - utiliser des actions positives pour promouvoir les femmes sur le marché des emplois numériques…

**4° Promouvoir l’égalité dans les décisions et le leadership**

En particulier obtenir la parité dans toute les institution européennes et nationales – Faire en sorte que le Conseil de l’UE et la Commission réouvrent le processus pour adopter la directive « femmes dans les instances de direction » …

**5° Assurer des ressources pour les droits des femmes en augmentant les fonds alloués** à l’égalité de genre (ils avaient diminué durant ces dix dernières années).

La CEI, dans les mois qui viennent, établira des contacts pour systématiser un réseau d’informations et mettra en place un suivi des travaux en cours au niveau de l’Union européenne.

**N°1 – Janvier 2020 *Partie INTERNATIONALE - Responsable : Nicole Fouché***

**CSW (Commission on the Status of Women/Commission de la condition de la femme),**

**mars 2020 à New York : projets**

* L’atelier proposé par la CLEF au SDFE [[5]](#footnote-6) a été accepté. Son titre provisoire est : **« Transition écologique et éco-féminisme : prendre en compte l’analyse de genre et les apports féministes ».** Parrainage de la France, de la Suède ainsi que du Royaume-Uni. Work in progress.  (FR Genre transition écologique CSW V6.docx)
* Unatelier parallèle « Éducation » est en cours de préparation avec le *Réseau francophone Égalité hommes-femmes*de l’*Organisation internationale de la francophonie* .
* la CLEF pourrait participer à un autre atelier parallèlesur la Prostitution » avec la Suède : propositions attendues.
* La CLEF appartient à la *Plateforme Genre & développement*(GED) qui a été sélectionnée pour un atelier : Gender &
* Climate, Biodiversity, Environment: Initiatives and Recommendations for Beijing + 25. Ce serait le 12 mars à 14 h 30 ; dans les locaux de Salvation Army à New York. À confirmer.
* Cette année, il n’y aura pas de conclusions agréées à la CSW. Elles seront remplacées par un texte politique actuellement en discussion : le demander au SDFE début février.
* L’organisation des ONGs à New York (NGO CSW NY) prépare la CSW par six conférences virtuelles auxquelles il faut s’inscrire. Vous pouvez participer en vous enregistrant :

<https://ngocsw.org/feminist-and-womens-movement-action-plan/>

**Forum Génération Égalité, du 7 au 10 Juillet 2020 à Paris**

* La procédure d’évaluation (Pékin +) mise en place depuis 1995, tous les cinq ans (2000, 2005, 2010, 2015) pour mesurer les avancées et les résistances des pays face à la plateforme de Pékin, a été mise de côté pour 2020 (on ne sait pas si elle sera reprise en 2025, 2030, etc.). L’ONU a confié à la France, au Mexique et à ONU Femmes, la responsabilité d’organiser une manifestation mondiale dont le titre **est Forum Génération Égalité (GE)** qui sera lancée de Mexico (7-8 mai 2020) et qui culminera à Paris (7-10 juillet 2020). La représentante de la France dans GE est Delphine O. C’est une diplomate.
* Les processus antérieurs permettant à la société civile (de tous les pays) d’être entendue à l’occasion des évaluations quinquennalesde la plateforme de Pékin ne sont donc plus à l’ordre du jour. À leur place **le Comité exécutif (core group : Mexique, France et ONUF plus 1 ONG) de Génération Égalité organise la fiesta selon de nouveaux critères et selon de nouvelles normes que nous découvrons au fur et à mesure que le projet est finalisé.** Une partie de cette gouvernance est laissée à un **Conseil consultatif des ONG (NG0 Advisory Group)** majoritairement anglo-américain. Les associations françaises (voire francophones) n’ont pas été associées ni sélectionnées pour entrer dans la gouvernance de GE (malgré nos candidatures).
* Nous avons cependant la possibilité de nous exprimer en anglais, dans des forums préparatoires ou dans des conférences virtuelles, organisés par des associations anglo-américaines utilisant les nouvelles technologies (groupes de discussion google, listes, inscriptions numériques sans aucun contrôle de la véracité des données collectées, envoi de recommandations par les inscrites — fact sheets), etc. Tous ces procédés, très rodés dans le monde des relations internationales, particulièrement bien dominés par les anglo-américaines, sont très largement ignorés des Françaises qui peinent à la tâche... De plus, elles sont choquées par les procédés auxquels elles n’accordent pas de valeur démocratique.
* Le prototype de cette préparation fut le **forum de la société civile, pour la région UNECE, à Genève en octobre 2019.** Vous savez ce qui est arrivé : un certain nombre d’associations dont le LEF et la CLEF n’ont pas signé le document final à cause, entre autres choses, de la banalisation du concept de SEX WORKERS dans les conclusions. De retour à Paris, les Françaises récalcitrantes se sont rencontrées et un deuxième texte a été élaboré ; de nouvelles associations, y compris à l’étranger, sont venues soutenir ce deuxième texte dont la diffusion est en cours. La CEI de la CLEF coopère fortement (5. 1 FR Answer to Unece Beijing Reviews.pdf).
* Par ailleurs **GE**a créé des « **Coalitions d’action »**, mais personne ne sait encore exactement le fonctionnement ni le degré d’ouverture à la société civile française. Des thèmes ont été proposés le 15 janvier : **Luttes contre les violences ; Genre et climat ; Femmes et innovation ; Autonomie (y compris économique) ; DSSR et enfin, Soutien aux mouvements féministes.** Cap International, organisation de la CLEF, avait lancé un appel au gouvernement français (dont la CLEF et d’autres associations françaises sont signataires) pour que le sujet crucial et urgent de l'exploitation sexuelle des femmes et des filles dans le monde soit abordé spécifiquement sous la forme d’une Coalition d’Action dédiée que **CI** pourrait développer avec plusieurs États champions dans le cadre officiel du Forum Génération Egalité 2020. (Coalition anti-prostitution. Lettre officielle.pdf) : Est-ce que ce projet pourra être finalisé ? pas de réponse pour le moment.
* En juillet, **un festival OFF** sera ouvert aux associations françaises. On vous donnera des précisions ou, si vous-même en avez, nous sommes intéressées. Le programme nous sera communiqué ultérieurement.

**Prostitution et GPA, sujets majeurs au niveau international**

* Retour à la proposition de Cap international (ci-dessus), dans le cadre de GE.
* **Information donnée par le CIAMS,** le 22 décembre 2019 : Le Comité CEDEF rend ses recommandations au Cambodge : il note que depuis la décision adoptée par le Ministère de la santé en octobre 2016 aux fins de la criminalisation de toute forme de gestation pour autrui, plus de 60 femmes ont été arrêtées et qu’elles ont fait l’objet de poursuites pénales sous divers chefs d’inculpation. Le comité CEDEF recommande de veiller à ce que le projet de loi relatif à la gestation pour autrui ne fasse pas encourir de responsabilité pénale aux mères porteuses et ne leur impose pas de sanctions administratives. Il recommande de solliciter l’aide technique du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’Homme au Cambodge pour s’assurer que ladite loi est conforme aux normes internationales en matière de droits de l’Homme.

(voir :https://tbinternet.ohchr.org/\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW/C/KHM/CO/6&Lang=Fr)

* **Saisine de la CEDH contre la loi abolitionniste de la France** : par 250 travailleurs.euses du sexe et 19 associations dont *Act Up, Aides, Inter- LGBT, le Planning familial, le Syndicat du travail sexuel (Strass), le Sidaction et Médecins du Monde*, qui dénoncent « les conséquences dramatiques de la pénalisation des clients et des politiques répressives à leur endroit », et qui estiment qu’en France le gouvernement et les institutions « nient leur vie » et « restent sourds aux violences de leur politique

Il me semble que ces deux événements, à des milliers de km de distance, bien que difficiles à comparer étant donné la situation différenciée des droits humains au Cambodge et en France, repose sur une idée commune : les lois abolitionnistes (GPA ou prostitution) nuisent aux femmes qui pratiquent ces activités. D’où ces coups de boutoirs contre les lois, voire contre certains articles des traités internationaux (CEDEF, art 6, par exemple**). La VIGILANCE   s’impose !!**

**Le Forum de la CLEF, 16 avril 2020**

**Parallèlement à ces événements, la CEI travaille sur un bilan de P + 25dans le monde ainsi qu’à des recommandations destinées, à l’issue du Forum, à Marlène Schiappa et au gouvernement français, sur la France.**

**La CEI va d’ailleurs bientôt revenir vers les membres de la CLEF pour finaliser ses recommandations.**

1. Le Royaume-Uni a concrétisé le BREXIT le 21 janvier 2020. Il est entré en négociation avec l’UE pour 6 mois afin de discuter des modalités et de la somme à rembourser [↑](#footnote-ref-2)
2. 461 voix contre157 et 89 abstentions [↑](#footnote-ref-3)
3. Google, Apple, Facebook, Amazone, Microsoft [↑](#footnote-ref-4)
4. La politique étrangère et de défense relève des Etats membres [↑](#footnote-ref-5)
5. Service des droits des femmes et de l’égalité. [↑](#footnote-ref-6)